



Échec de la Réunion Antarctique à protéger les manchots empereurs malgré des menaces croissantes qui pèsent sur la région

Berlin, le 2 juin 2022 : Aujourd'hui s'est achevée la 44^e réunion consultative du Traité sur l'Antarctique (RCTA), sans l'adoption de mesures urgentes qui permettraient de remédier aux menaces croissantes pesant sur l'environnement marin. Des organisations environnementales ont exprimé leur frustration et leur profonde préoccupation quant au fait que des obstructions n'ont pas permis d'avancer sur les principaux sujets, y compris en ce qui concerne l'adoption d'un plan d'action sur le changement climatique et la protection des espèces clés.

Une proposition du Royaume-Uni visant à désigner les manchots empereurs comme espèce spécialement protégée n'a pu être adoptée. Malgré le soutien de nombreux États au plan d'action solidement étayé pour la protection de cette espèce [menacée d'extinction d'ici 2100](#), la Chine a fait valoir que de plus amples recherches sur ce qui menace l'espèce doivent encore être menées.

« L'ASOC est déçue qu'une proposition aussi forte n'ait pas été acceptée. Tous les pays Parties au Traité sur l'Antarctique et à son Protocole ont des obligations en matière de protection des espèces de l'Antarctique. Cette désignation aurait été une étape logique pour atténuer les menaces envers une espèce magnifique aimée du monde entier », déclare Claire Christian, directrice exécutive de l'Antarctic and Southern Ocean Coalition.

De façon similaire, l'adoption d'un plan global de lutte contre le changement climatique a également été bloquée lors de la réunion, malgré des preuves scientifiques irréfutables démontrant que l'Antarctique est en première ligne de la crise climatique. Le dernier rapport du [Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat](#) — évaluation des dernières recherches scientifiques sur le changement climatique par des centaines de scientifiques du monde entier — met sérieusement en garde contre les risques pour la région et la planète si nous n'agissons pas.

« L'incapacité de la États membres à prendre des mesures qui contribueraient à protéger l'Antarctique et sa faune sauvage est aux antipodes de la réalité de la crise climatique. La semaine dernière à Berlin, des personnes toutes générations confondues se sont réunies à l'occasion d'un [rassemblement](#) demandant l'adoption de mesures urgentes pour la protection de l'Antarctique. Les États ont le devoir d'agir. Ils se retrouveront plus tard dans l'année afin de décider d'accélérer la protection de l'océan Austral, et nous n'en attendons pas moins d'eux », explique xxxx de la Deutsche Umwelthilfe.

Des progrès ont été réalisés en matière de tourisme avec l'adoption d'une résolution s'opposant à certains types d'infrastructures touristiques permanentes. Très peu de mesures relatives au tourisme ont été mises en place, malgré le nombre toujours plus grand de touristes visitant la région d'année en année et malgré les impacts croissants du changement climatique sur cet environnement fragile et sur sa faune, à laquelle appartient le manchot empereur. L'Association internationale des voyageurs antarctiques (IAATO) s'attend à 106 006 touristes dans l'Antarctique pour la saison 2022-2023, alors qu'ils n'étaient que 74 401 pendant la saison 2019-2020.

Contacts presse : Patricia Roy (anglais, français, espagnol), +34 696 905 907, patricia@communicationsinc.co.uk ; Meike Schützek (allemand), 0176 82797897, info@meikeschuetzek.com.

Notes aux responsables de publications :

L'[Antarctic and Southern Ocean Coalition \(ASOC\)](#) est un mouvement collaboratif mené par des organisations de conservation du monde entier afin de défendre l'intégrité des écosystèmes de l'Antarctique et de l'océan Austral contre les activités humaines. Sa mission est de protéger les écosystèmes uniques et vulnérables de l'Antarctique et de l'océan Austral en permettant à la communauté des ONG de s'exprimer d'une même voix. L'ASOC participe à la 44^e réunion consultative du Traité sur l'Antarctique en qualité d'observateur et en est également le principal organisateur.

Au sujet du Traité sur l'Antarctique :

Il y a un peu plus de 60 ans, en 1959, à l'aube de la guerre froide, 12 pays ont approuvé le Traité sur l'Antarctique. Il repose sur deux principes directeurs : la liberté de la recherche scientifique dans l'Antarctique et l'utilisation pacifique du continent. Au fil des ans, 17 autres États l'ont ratifié et 53 pays sont aujourd'hui Parties au Traité sur l'Antarctique.

Pour en savoir plus :

- [Note de synthèse sur l'Antarctique et la contribution de l'ASOC à la réunion consultative du Traité sur l'Antarctique](#)
- [Fiche d'information sur la nécessité d'un réseau d'aires marines protégées dans l'océan Austral](#)

Partenaires disponibles pour des interviews :

1. Claire Christian, directrice exécutive, Antarctic and Southern Ocean Coalition (ASOC)
2. Ricardo Roura, conseiller principal, Antarctic and Southern Ocean Coalition (ASOC)
3. Andrea Kavanagh, Directrice de Projet Pew Bertarelli Ocean legacy